

Évacuation incendie pour la salle serveur informatique équipée d'un système d'extinction automatique par gaz à l'IDEEV (ce gaz inodore est toxique et ne doit pas être respiré) :

1. Connaissance des systèmes d'extinction automatique :

Tout le personnel travaillant dans la salle serveur doit être informé de l'existence et du fonctionnement du système d'extinction automatique par gaz.

2. Formation :

Tout le personnel doit avoir reçu une formation sur les procédures d'évacuation en cas d'incendie, en tenant compte de la présence du système d'extinction automatique. Cette formation doit inclure des informations sur les alarmes incendie, les itinéraires d'évacuation et les actions à entreprendre en cas de déclenchement du système d'extinction.

3. Détection et déclenchement du système d'extinction :

En cas de détection d'incendie, le système d'extinction automatique par gaz se déclenche automatiquement. Le personnel ne doit pas déclencher manuellement le système d'extinction sauf en cas d'urgence extrême.

4. Réaction immédiate :

Dès que le système d'extinction se déclenche, le personnel doit réagir rapidement en se préparant à évacuer la salle serveur.

5. Évacuation ordonnée :

Le personnel doit évacuer la salle serveur rapidement mais de manière ordonnée. Il doit suivre les itinéraires d'évacuation désignés tout en évitant de paniquer.

6. Ne pas revenir en arrière :

Le personnel, une fois qu'il a quitté la salle serveur, ne doit pas revenir en arrière pour récupérer des biens personnels ou des données.

7. Ne pas tenter d'éteindre l'incendie :

Le personnel ne doit pas tenter d'éteindre l'incendie, surtout si le système d'extinction automatique est déjà en cours.

8. Fermeture des équipements critiques :

Si le temps le permet, les opérateurs de la salle serveur doivent fermer correctement les équipements critiques pour éviter tout dommage potentiel.

9. Evacuation complète :

Une fois évacué de la salle serveur, tout le personnel doit se rendre au point de rassemblement désigné à l'extérieur du bâtiment coté serre.

10. Attente des instructions :

Le personnel évacué doit attendre les instructions des responsables de la sécurité ou des pompiers sur la manière de procéder.

Cette procédure doit être régulièrement révisée, pratiquée et mise à jour pour garantir une réponse efficace en cas d'urgence, compte tenu de la présence du système d'extinction automatique par gaz.